

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FÉVRIER 2008

Le Conseil municipal s'est réuni en séance publique pour délibérer sur les questions suivantes sous la présidence de M. LEGRAND, Maire.

Étaient présents : MM. BOURDIER, LECARPENTIER, MOTELAY, MME MIETTE Adjoints ; MM. PANEL, MOIREAU, LEMARCIS, JURADO, EUDIER, MME DESCHAMPS, AUVRAY, M. EMO Conseillers.

Absent : M. HERPIN

Absente ayant donné pouvoir : Mme LE MOIGNE

A été nommée secrétaire : Mme AUVRAY

## COMPTE ADMINISTRATIF 2007

Sous la présidence de M. EMO, doyen d'âge, M. le Maire passe la parole à M. LECARPENTIER qui présente le compte administratif 2007.

### SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses et les recettes étaient prévues pour 839 000 €.

Les dépenses se sont élevées à 676 152,55 € et les recettes à 876 096,84 €.

### **DÉPENSES**

Chapitre 011 : Charges à caractère général	172 062,17 €
Chapitre 012 : Charges de personnel	331 212,20 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	115 381,76 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits	22 852,60 €
Chapitre 66 : Charges financières	16 197,49 €
Chapitre 042 : Opérations d'ordres de transfert entre sections	18 446,33 €

### **RECETTES**

Chapitre 70 : Produits des services	33 296,77 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes	495 125,72 €
Chapitre 74 : Dotations et participations	324 325,52 €
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	2 168,26 €
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	5 980,00 €
Chapitre 013 : Atténuation de charges	1 538,24 €
Chapitre 042 : Opération d'ordres de transfert entre sections	13 662,33 €

### SECTION D'INVESTISSEMENT :

Les dépenses et les recettes étaient prévues pour 753 000 €.

Les dépenses se sont élevées à 253 250,27 € et les recettes à 368 073,46 € auxquelles s'ajoute un excédent reporté de 166 095,81 € soit un total de 534 169,27€, ce qui se traduit par un excédent final de 280 919,00 €.

## **DÉPENSES**

Chapitre 13 : Remboursement de subvention	1 747,00 €
Chapitre 16 : Remboursements d'emprunts	44 584,74 €
Art. 202 : Frais d'études PLU	23 859,92 €
Art.2031 :Frais d'études	17 973,23 €
Art. 20415 : Subventions équipement versées	5 930,00 €
Art. 2111 : Terrains nus	1 676,89 €
Art. 21571 : Matériel de voirie	26 670,80 €
Art. 2182 : Matériel de transports	31 096,00 €
Art. 2183 : Acquisition de matériel de bureau	5 360,94 €
Art. 2188 : Autres acquisitions	2 670,91 €
Art. 2313 : Constructions	31 531,53 €
Art. 2315 : Immo. en cours inst. techniques	40 621,19 €
Art. 238 : Réseaux	5 864,79 €
Art. 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 662,33 €

## **RECETTES**

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers, réserves	48 060,42 €
Art. 1068 : Excédent capitalisé	201 210,43 €
Chapitre 13 : Subventions d'investissement	100 356,28 €
Art. 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 446,33 €

Quant aux restes à réaliser, ils présentent un déficit de 387 400,00 €

## **VOTE DU TAUX DES TAXES LOCALES 2008**

Compte tenu de la revalorisation de 1.6 % des valeurs locatives foncières, M. le Maire propose de ne pas changer le taux des taxes pour 2008.

Taxe d'habitation.....	15.45 %
Foncier bâti.....	25.48 %
Foncier non bâti.....	41.96 %

## **AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2007**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter l'intégralité de l'excédent de fonctionnement 2007 à la couverture du besoin de financement au compte 1068 pour 199.944,29 €

## **ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS 2008**

Un crédit pour les subventions aux associations locales est ouvert pour 15 000 € à l'article 6574

## **BUDGET PRIMITIF 2008**

La section de FONCTIONNEMENT s'équilibre à la somme de 840 000 €.

### Les dépenses comprennent :

Chapitre 011 : Charges à caractère général	201 000,00 €
Chapitre 012 : Charges de personnel.....	344 000,00 €
Chapitre 014 : Atténuation de produits.....	23 000,00 €
Chapitre 022 : Dépenses imprévues.....	35 700,00 €
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	121 300,00 €
Chapitre 66 : Charges financières.....	15 000,00 €
Chapitre 023 : Virement à la section d'investis.	100 000,00 €

### Les recettes comprennent :

Chapitre 70 : Produit des services .....	30 000,00 €
Chapitre 73 : Impôts et taxes.....	485 000,00 €
Chapitre 74 : Dotations et participations.....	325 000,00 €

En INVESTISSEMENT, compte tenu des restes à réaliser, les recettes et les dépenses s'équilibrent à la somme de 803 000,00 €

### Les dépenses comprennent :

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts.	41 000,00 €
Chapitre 21 : Immobilisations corporelles.....	44 600,00 €
<i>Dont article 2111 : terrains nus.....</i>	<i>37 300,00 €</i>
<i>Article 2184 : Mobilier.....</i>	<i>1 600,00 €</i>
<i>Article 2188 : Autre matériel.....</i>	<i>5 700,00 €</i>
Chapitre 23 : Immobilisations en cours.....	717 400,00 €
<i>Dont article 2313 : Constructions.....</i>	<i>291 400,00 €</i>
<i>Article 2315 : Installations techniques.....</i>	<i>387 400,00 €</i>
<i>Article 238 : Avances.....</i>	<i>38 600,00 €</i>

### Les recettes comprennent :

Chapitre 10 : Dotations et fonds divers.....	233 081,00 €
<i>Dont Article 1068 : Réserves.....</i>	<i>199 945,00 €</i>
<i>Article 10222 : FCTVA.....</i>	<i>28 000,00 €</i>
<i>Article 10223 : TLE.....</i>	<i>5 136,00 €</i>
Chapitre 13 : Subventions.....	189 000,00 €
<i>Dont Article 1323 : Subv. Conseil Général.</i>	<i>131 000,00 €</i>
<i>Article 1341 : DGE.....</i>	<i>58 000,00 €</i>
Chapitre 021 : Virt. de la section de fonction.	100 000,00 €
Chapitre 001 : Excédent reporté.....	280 919,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte le Budget Primitif ainsi présenté.